

ALBERTINAGES

ISSN 0241-8061

Site Albert de Mun
www.albertdemun.fr

Site A P E L
apel-adm.info

Dessin assisté par ordinateur
Albertinages, n° 1215 du 10 Mai 2010

Numéro de 3 pages
+ supplément collège

"Les minorités croyantes entraînent les foules indécises"
Albert de Mun - 16.01.1907

BI - MENSUEL

ASCENSION



L'Ascension est une fête chrétienne célébrée quarante jours après Pâques.

L'Ascension du Seigneur désigne le moment où Jésus a été élevé au ciel. L'Ascension est un thème que l'on trouve dans la mythologie gréco-romaine : monter aux cieux, c'est symboliquement rejoindre le domaine divin.

Les sources bibliques

Dans l'Ancien Testament, l'Ascension concerne le patriarche Hénoc et le prophète Elie.

Quant aux 40 jours, ils renvoient à la durée du déluge, à la « montée » de Moïse au Sinaï, pour y recevoir les tables de la loi, aux 40 jours de Jésus dans le désert.

Les sources évangéliques

Marc 16,19: « Le Seigneur, après leur avoir parlé, fut élevé au ciel, et il s'assit à la droite de Dieu.

Luc 24, 50-53 :

« Il les conduisit jusque vers Béthanie, et, ayant levé les mains, il les bénit.

Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel.

Pour eux, après l'avoir adoré, ils retournèrent à Jérusalem avec une grande joie;

et ils étaient continuellement dans le temple, louant et bénissant Dieu. »

Actes des Apôtres 1,3

« Après qu'il eut souffert, il leur apparut vivant, et leur en donna plusieurs preuves, se montrant à eux pendant quarante jours, et parlant des choses qui concernent le royaume de Dieu. »

Ce quarantième jour marque la fin de la présence physique de Jésus sur la Terre, après sa mort et sa résurrection. Mais Jésus n'abandonne pas pour autant les hommes : il leur envoie son Esprit Saint le jour de la Pentecôte, et intercède sans cesse en leur faveur auprès de Dieu le Père (He 9, 25).

Dix jours après l'Ascension au ciel de Jésus, lors de la Pentecôte, les Apôtres se rendent compte qu'ils sont l'Eglise et partent prêcher l'Evangile.

MUSEE DE NOGENT

Le Musée de Nogent-sur-Marne présente
« Contes à l'eau » par le théâtre à ciel ouvert
pour les enfants de 6 à 11 ans sur réservation
et pour tous « les instruments d'eau » d'Etienne Favre.

La Nuit des musées : samedi 15 mai 2010

Entrée gratuite.

www.nuitdesmusees.culture.fr

OBJETS TROUVES

Des objets perdus attendent leur propriétaire : vêtements, sacs, sont dans des cartons à l'accueil. Par ailleurs, des téléphones portables peuvent être retrouvés auprès de Mme Vial à l'accueil de 13 H 30 à 20 H 00. Les objets trouvés non récupérés seront donnés à l'« entraide nogentaise » au début de l'été.

PASTORALE COLLEGE

Samedi 8 mai, 64 élèves de 5^{èmes} ont fait leur Profession de Foi dans la Chapelle d'Albert de Mun, 6 ont fait leur Première communion, et 3 ont été baptisés. Belle cérémonie célébrée par le Père François MANIAKI, animée par Florence GONNET et ses musiciens et préparée par Marie-Paule JEANNET. Sincères remerciements à tous ceux qui ont accompagné ces enfants, et les ont aidé à cheminer tout au long de l'année.
B. SCHMIT

CHERCHE PETITS MAITRES

3 petits chatons très mignons à donner. ☎ 01.48.72.02.13

PROCHAINES DATES A RETENIR

Mercredi 19 mai Elèves de 6^{ème} à Lisieux avec Msg SANTIER.

Lundi 24 mai « **Lundi de Pentecôte** » Vacances des cours

Mercredi 26 mai 14 H 00 Accueil des nouveaux élèves de 6^{ème}
(enfants scolarisés en CM2 hors école ADM).

Samedi 5 juin Cyclotourisme pour les élèves de CM1 et CM2.

Mardi 8 juin 20 H 00 Concert des Moineaux du Val-de-Marne
dans la chapelle d'Albert de Mun

Portes ouvertes pour les classes maternelles

MS - GS le 1^{er} juin de 9 H à 9 H 30

PS le 3, 7 et 10 juin de 9 H à 9H30

N.B. Prochain Albertinages semaine du 31 mai.

13e RALLYE DE L'AMICALE

A vos cartes, prêt, PARTEZ ! Le prochain rallye-découverte de l'Amicale des Anciens Elèves aura lieu : **Le samedi 05 juin 2010**

Avec un équipage sympathique (entre deux et quatre personnes par voiture), découvrez une région d'Ile de France au gré d'indices que vous trouvez sur un parcours agréable et varié. Intéressé par cette course d'observation, n'hésitez pas à nous contacter (même si vous n'avez pas de voiture, nous avons peut être la solution !) **La participation est de 35€ par personne. Elle comprend le coût du dîner.** Attention : pour recevoir la convocation, il est indispensable de s'inscrire auprès des organisateurs au plus tard le 25 mai.

Contact - Incriptions : buridan@amicale-adm.org ou 06 87 42 37 98.

Renseignements pratiques :

Le lieu de départ sera communiqué aux participants dans la semaine précédant le rallye.

DEVENIR PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Enseignement catholique regroupe des établissements associés à l'État pour un service d'éducation de la maternelle à l'enseignement supérieur. Chaque établissement a un projet éducatif se référant au « Statut de l'Enseignement Catholique ». L'Enseignement catholique est ouvert à tous ceux qui acceptent son projet éducatif. Il propose à tous les élèves une éducation et une recherche sur le sens de la vie. Pour les chrétiens, il développe les moyens de grandir dans la foi.

Pour enseigner en école catholique, il faut pouvoir prendre en compte les enfants dans toutes leurs dimensions humaines, intellectuelles, physiques, affectives et spirituelles, vivre l'Espérance et croire à l'éducabilité de chacun, vivre le projet éducatif et participer à la vie de la communauté éducative. Deux conditions pour être recruté comme professeur dans l'enseignement catholique : obtenir l'« accord collégial » suite à un entretien destiné à évaluer l'engagement et les aptitudes du candidat à enseigner dans un établissement catholique d'enseignement, et réussir un concours.

De nouvelles modalités de recrutement et de concours sont mises en place à partir de la session 2011. Les candidats aux concours de recrutement de l'enseignement privé sous contrat passent les mêmes épreuves que ceux des concours correspondants de l'enseignement public. Le niveau exigé pour devenir professeur dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré est désormais le Master2.

Les inscriptions en formation initiale des candidats aux métiers de l'enseignement dans l'Enseignement Catholique (maternelle, élémentaire, collège, lycée) s'effectuent à l'ISFEC Ile de France (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique) 39 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris. Les inscriptions sont ouvertes aux personnes ayant une licence pour l'accès au Master 1, ou un Master 1 pour l'accès au Master 2. L'ISFEC Ile de France se charge de la partie administrative liée au Master organisé conjointement avec l'Institut Catholique de Paris.

Informations utiles sur le site : <http://isfec-idf.org>

LOURDES

Le FRAT a été un moment exceptionnel. « Le thème de cette année était : Seigneur, apprends-nous à prier » Nous avons décliné ce thème au cours de carrefours, espaces, célébrations.

Nous sommes arrivés à Lourdes le jeudi 22 avril vers 7h30 le matin, incapables de penser ; il faut dire que la nuit a été longue ! Mais cela ne nous empêche pas de vivre ce FRAT avec bonheur et enthousiasme. Nous avons participé à des célébrations étonnantes dans la basilique Saint Pie X : une centaine de prêtres, une dizaine d'évêques, un cardinal, étaient là pour accompagner les 12000 frateux qui ont fait vœu de chercher le Christ et Marie avec Sainte Bernadette.

L'ambiance était déjantée mais il fallait voir aussi le recueillement des jeunes devant la grotte. Quand on est nombreux, le silence devient un réel message.

Nous avons fini le FRAT en faisant une croix lumineuse à 12000 sur l'esplanade du rosaire.

Voici la signification de cette croix : Elle est beaucoup plus qu'une belle photo souvenir ! Elle est le signe de l'amour unique du Christ pour chacun de nous, signe de cette rencontre avec Lui et entre nous au cours de ces quatre jours de pèlerinage, Signe des Chrétiens, signe de la communion FRATernelle, dans la joie comme dans les épreuves, signe de l'Eglise, peuple de baptisés. Nous sommes le corps du Christ et chacun a sa place et son rôle. Tout ce que nous avons vécu n'est pas que pour nous mais pour le monde.

A.M. BOUCROT

CONCERT

CONCERT DE MOINEAUX
Mardi 8 juin 2010
20 H 00 - Chapelle d'Albert de Mun
(Cœur d'enfants - Orchestre)
Prix des places : 15 € (gratuit pour les enfants)

MENUS

Les menus sont affichés dans le hall d'entrée

**** les plats en gras et soulignés = repas équilibré**

SEMAINE DU 17 AU 21 Mai 2010

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<u>Fruit au fromage</u> Carottes râpées Melon jaune Salade pommes de terre	<u>Salade club</u> Betteraves aux pommes Concombre vinaigrette Saucisson à l'ail	<u>Salade piémontaise</u> Chou rouge vinaigrette Salade du ramoneur Tomate vinaigrette	<u>Pastèque</u> Assiette de salami Betteraves crues râpées Crêpe aux champignons
<u>Boulettes agneau sauce barbecue</u> Filet de hoki à la portugaise	<u>Sauté de porc au basilic</u> Nuggets de poisson	<u>Cordon bleu</u> Sauté veau marenge	<u>Merlu sauce normande</u> Chipolatas grillées
<u>Courgettes à la provençale</u> Riz créole	<u>Julienne de légumes</u> Torsades tricolores	<u>Carottes vichy</u> semoule	<u>Pommes de T. sautées</u> Haricots beurre en persillade
<u>gouda</u> coulommiers Yaourt aromatisé Yaourt nature	Croute noire Cantafrais nature <u>Yaourt nature</u> et <u>aromatisé</u>	<u>Yaourt nature</u> Cantal jeune chanteneige Yaourt aromatisé	<u>Yaourt aromatisé</u> Brie Fraidou Yaourt nature
<u>Fruit de saison</u> Beignets aux pommes Compote de pommes/ abricots Entremet à la vanille	Fruit de saison <u>Compote de pommes</u> <u>abricots</u> Flan nappé caramel Mini choux vanille au chocolat	<u>Fruit de saison</u> Compote d'ananas Crêpe au chocolat Liégeois à la vanille	Fruit de saison <u>Fromage blanc à la</u> <u>confiture</u> Entremet praliné Monela

SEMAINE DU 24 AU 28 MAI 2010

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
LUNDI	<u>Melon jaune</u> Céleri rémoulade Salade pâtes aux crevettes Tomate ciboulette	<u>Pâté de campagne</u> Betteraves en salade Œufs bicolores Salade océane	<u>Salade coleslaw</u> Concombre ciboulette Salade tortis piémontaise Saucisson à l'ail
DE	<u>Rôti de veau farci forestière</u> Chipolatas aux herbes	<u>Spaghetti à la bolognaise</u> Grillade porc aux herbes	<u>Filet colin meunière</u> Brochette dinde au curry
PENTECOTE	<u>Edam</u> Croc lait Yaourt aromatisé Yaourt nature	<u>Yaourt nature</u> Cœur de dame Gouda Yaourt aromatisé	<u>Yaourt aromatisé</u> Brebis crème Comté Yaourt nature
	<u>Fruit de saison</u> Monela Entremet à la vanille Compote de poire	<u>Fruit de saison</u> Compote fruits mélangés Fourrandise chocolat Liégeois à la vanille	<u>Flan à la vanille</u> Crêpe au chocolat Fruit de saison Yaourt bulgare aux fruits

LES REGLES DE VIE

Stationnement aux abords de l'établissement

Nous demandons à nos enfants de respecter des règles de vie pour arriver à vivre ensemble. Elles sont consignées dans un règlement que vous signez en début d'année.

Nous remarquons que, malgré de nombreux rappels, certains parents ne respectent pas les règles de vie collective et notamment le stationnement des véhicules lors des entrées et sorties des élèves.

De nombreuses voitures se garent sur les stationnements réservés aux cars, ce qui entraîne des problèmes de sécurité.

Le civisme contribue à préserver un quotidien agréable pour tous et surtout à assurer la sécurité pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement quotidien.

Le civisme c'est l'affaire de tous. Sachons donner en tant qu'adultes, le bon exemple.

B. SCHMIT

F. de SERRA-SARFATI

REUNIONS DES PARENTS CORRESPONDANTS AVEC LA DIRECTION

3^{èmes} : Lundi 31 mai à 8 H 00
4^{èmes} : Lundi 7 juin à 8 H 00
2^{ndes} : Lundi 7 juin à 8 H 00
1^{ères} : Mardi 8 juin à 8 H 00
6^{èmes} et 5^{èmes} : Mardi 15 juin à 8 H 00

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR AU CDI

Dans le cadre de la liaison cm2/6^{ème}, en collaboration avec Mesdames TALOU-DERIBLE et JAFFREZIC, le CDI du collège a reçu J.C. MOURLEVAT, grand nom de la littérature de jeunesse contemporaine.

Grâce à leurs professeurs respectifs, les classes de CM2 C et de 6^{ème} ont pu assister à cette rencontre.

Voici quelques unes de leurs impressions pour la classe de 6.6

Gauthier « la venue de J.C. MOURLEVAT était une très bonne idée pour la classe. Cela m'a permis de comprendre que les auteurs n'écrivaient pas plus que les élèves de sixième. »

Emmaelle « voir un auteur reconnu, partager avec lui ses expressions, ses opinions, ses sentiments sur le livre et parler avec lui de ses livres, de sa vie, de ses inspirations était très intéressant. »

Joris « cette rencontre avec J.C. MOURLEVAT restera mémorable pour moi et pour bien d'autres. »

Quelques impressions de la classe de CM2 C

Sacha « quand il était petit, et pendant toute sa vie, une part de lui, lui disait d'être écrivain. Puis, au cours de sa vie, beaucoup de gens lui ont conseillé d'écrire des romans. »

Léonor « J'ai beaucoup apprécié l'humour de l'auteur. J'ai aussi trouvé très émouvant les moments où il nous a raconté des anecdotes de sa vie : sa rencontre avec une jeune lectrice de « l'enfant océan » dans un train, à laquelle il n'a pas dit qu'il était celui qui avait écrit le livre. Puis, lors de dédicaces, dans un salon, une dame qui a fondu en larmes devant lui, car son livre lui avait sauvé la vie. »

Marie « J'ai aimé que J.C. MOURLEVAT nous raconte comment il trouvait l'inspiration, et d'apprendre qu'il se posait des milliards de questions pour écrire un roman. »

Chloé « On avait immédiatement envie de lire les livres que J.C. MOURLEVAT nous présentait. Il le faisait d'une façon très simple.

E. DUEYMES, professeur documentaliste

HAITI

L'A P E L ADM remercie tous les participants pour le concert donné en faveur de l'école **Basile Moreau** à Haïti. Musiciens, Enseignants, Spectateurs, ainsi que la Direction de l'établissement.

PHOTOS DU CONCERT POUR HAITI

Les photos sont disponibles pour téléchargement.

<http://depot.apel-adm.info/depot> ou <http://94.125.162.81/web/>

Identifiant : adm

Mot de passe : meuporg

VENTE APPARTEMENT

Limite Bois Vincennes 3 mn RER, dans immeuble récent, appart. 130 m2 2^{ème} étage ascenseur. Entrée DS 4 chambres SB+SE - 2WC-cave et parking, balcon et soleil. Prix 750.000 €. Tél : 06.62.14.07.86

LOCATION VACANCES

A louer maison pêcheur, Quiberon proximité port Portivy. Séjour cuisine ouverte; SE et WC à l'étage Chambre 2 p. + chambre avec canapé « bz » pour 2 p. . Libre juin/juillet sem. 27,28,29 et Aout sem. 34,35. Prix semaine 600€ quinzaine 1100 €. Contact 06.32.77.43.09

CONSEILS DE CLASSE DU 3^{ème} TRIMESTRE (Collège et Lycée) et REINSCRIPTION

Les pré-conseils du collège et conseils du lycée auront lieu entre le 20 mai et le 10 juin.

Un avis de fin d'année et une demande de réinscription sont donnés aux élèves dans la demi-journée qui suit le conseil pour remise immédiate aux parents. Les bulletins trimestriels seront expédiés par la suite avec les relevés de notes. Toute réinscription non retournée dans les délais indiqués sera considérée comme un départ de l'élève.

En collège, le 18 juin, un conseil de ré-examen et de discipline est susceptible de rectifier la décision de fin d'année, sur demande conjointe du professeur principal et du directeur adjoint au chef d'établissement.

B. SCHMIT et les directeurs adjoints.

ADMISSION EN CLASSE SUPERIEURE

Le plus souvent, suite au dialogue entamé depuis le second trimestre concernant la décision de fin d'année, la famille est en accord avec l'avis du conseil de classe ou des maitres, et la décision de fin d'année est comprise et acceptée par la famille. Cependant, à tout niveau, les parents ont la possibilité légale de remettre en cause la décision de fin d'année du conseil de classe ou des maîtres.

Les procédures sont les suivantes :

Passage sur commission d'appel (secondaire)**Passage sur commission de recours (primaire)**

Ces commissions existent en fin de Maternelle GS, fin de CE1, fin de CM2, fin de 6^{ème}, fin de 4^{ème}, fin de 3^{ème}, et fin de 2^{nde}.

Dans ce cas, la famille dispose de trois jours ouvrables pour faire appel de la proposition du conseil de classe. La famille prend elle-même la responsabilité de constituer un dossier présenté hors établissement à une commission bipartite parents -professeurs ne connaissant pas l'enfant.

Avant de saisir la commission, les parents peuvent s'ils le souhaitent et sans que ce soit une obligation, rencontrer le chef d'établissement.

Le résultat de l'appel sera mentionné sur le bulletin, et l'établissement appliquera la décision prise par la commission.

Passage sur décision des parents

Aux autres niveaux que ceux cités précédemment, soit en fin de Maternelle PS et MS, fin de CP, fin de CE2, fin de CM1, fin de 5^{ème} et fin de 1^{ère}, la famille peut « forcer » le passage en classe supérieure contre l'avis du conseil de classe ou des maîtres.

Une lettre jointe à la réinscription devra être écrite au chef d'établissement pour que cette décision concernant l'enfant soit mise en application au nom des parents. Le passage « à la demande de la famille » sera mentionné sur le bulletin.

A l'issue de l'année scolaire suivante, si le conseil prononce à nouveau un avis de redoublement, le maintien à Albert de Mun pourra être remis en cause.

F. de SERRA-SARFATI

B. SCHMIT

RENDEZ-VOUS AVANT LES COMMISSIONS DE RECOURS OU D'APPEL

En fin de Maternelle GS, fin de CE1, fin de CM2, fin de 6^{ème}, fin de 4^{ème}, fin de 3^{ème}, fin de 2^{nde}, les parents ont la possibilité de saisir la commission de recours (primaire) ou d'appel (secondaire) lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec la décision prise pour l'année suivante par le conseil des maitres ou le conseil de classe.

A cette occasion, ils peuvent s'ils le souhaitent, et avant de constituer leur dossier, rencontrer le chef d'établissement, mais ce n'est pas une obligation.

Faire appel ne dispense pas les parents de rendre le dossier de réinscription.

Nous précisons qu'à Albert de Mun, tous les conseils sont présidés par le chef d'établissement.

F. de SERRA-SARFATI

B. SCHMIT

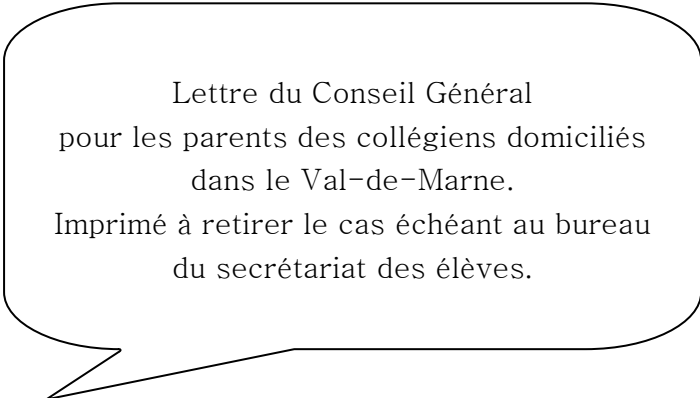
Dates de réception des parents :

Primaire : Sur rendez-vous avec Mme de Serra-Sarfati

Secondaire : réception des parents par Mme Schmit dans son bureau sans rendez-vous

<i>Fin de 3^{ème} et fin de 2^{nde} :</i>	Lundi 31 mai	de 8 H 00 à 11 H 00
	Mercredi 2 juin	de 14 H 00 à 16 H 00
	Judi 3 juin	de 8 H 00 à 11 H 00
	Vendredi 4 juin	de 17 H 30 à 19 H 00

<i>Fin de 6^{ème} et fin de 4^{ème} :</i>	Mercredi 9 juin	de 15 H 00 à 17 H 00 (4 ^{ème})
	Vendredi 11 juin	de 16 H 30 à 18 H 30
	Lundi 14 juin	de 8 H 00 à 10 H 00
	Lundi 14 juin	de 16 H 00 à 18 H 00



Lettre du Conseil Général
pour les parents des collégiens domiciliés
dans le Val-de-Marne.
Imprimé à retirer le cas échéant au bureau
du secrétariat des élèves.